



Décisions et informations municipales

Août - octobre 2025

Administration générale

Relevés de boîte aux lettres La Poste relève les boîtes aux lettres de Vucherens désormais que le matin pour des raisons « écologiques et économiques ».

Accueil nouveaux habitants Le 13 septembre 2025, un repas pour les nouveaux habitants a été organisé par la Municipalité. 25 nouveaux habitants ont répondu présent. Les sociétés locales, ainsi que le Président du Conseil étaient présents.

Règlement sur les émoluments en matière de construction En date du 1^{er} octobre 2025, le nouveau règlement sur les émoluments en matière de construction est entré en vigueur.

Journée des Aînés Le 2 octobre 2025, les Aînés de la commune de Vucherens ont été invités par la Municipalité pour un repas à la salle communale. 37 personnes y ont participé.

Finances

Taux d'imposition 2026 La Municipalité a décidé de maintenir le taux d'imposition à 75% pour l'année 2026.

Domaines et bâtiments – Propriétés communales

Réservation salle communale et Refuge Les demandes de réservation doivent arriver au bureau communal minimum 3 semaines avant la manifestation. Un supplément pour le traitement d'une réservation express (exception : décès) sera demandé (CHF 100.-).

Support à vélo Un support à vélo a été posé à l'arrêt de l'ancien arrêt de tram (Rte de Carrouge).

Travaux publics

Autorisations municipales La Municipalité autorise les travaux suivants :

- Parc. 200, Dubath, pose de 3 velux, 1 fenêtre et suppression de volets
- Parc. 424, Prologis, permis de fouille DP 75 pour raccordement Swisscom

Permis de construire La Municipalité délivre les permis de construire suivants pour :

- Parc. 386, E. et P. Cherpillod, panneaux solaires

Permis d'utiliser - Parcelle 99, DP19, pont des Cassettes.

Sécurité publique

Cimetière Autorisation de pose monument sur la tombe de Feue Denise Küffer.

Contrôle vitesse Le rapport du contrôle de vitesse du 28.08.2025 relate que le taux d'infraction était de 0.36% contre 2.14% pour le Canton.

Affaires sociales

Plan canicule Le plan canicule a été activé à deux reprises, du 28 juin au 4 juillet et du 8 au 17 août 2025. Deux personnes non suivies par le CMS ont nécessité un suivi quotidien.